



PARTENAIRES EN PLANIFICATION

SERVICES FINANCIERS LTÉE

Politique de confidentialité

Chez Groupe financier Partenaires en planification Ltée (GFPEP) et ses sociétés affiliées Services financiers Partenaires en planification Ltée (SFPEP) et Services d'assurance Partenaires en planification Ltée (SAPEP), la confidentialité et la protection des renseignements personnels ont toujours été au cœur de nos processus d'affaires. Nous protégeons la vie privée et le droit de chaque personne à surveiller la cueillette, l'utilisation et la divulgation de ses renseignements personnels. Nous avons adopté des procédures qui guident les employés et les conseillers de Partenaires en planification dans le maintien de la confidentialité. GFPEP et ses sociétés affiliées ont adopté de code de protection des renseignements privés de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), établi des politiques et procédures connexes et nommé un agent de la confidentialité des renseignements. Nos employés comprennent l'importance de ces politiques et procédures et les suivent attentivement. La confidentialité est essentielle pour fournir un excellent service.

Nos principes de confidentialité :

Nos principes de confidentialité sont conformes aux exigences de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada) (LPRPDE). Ces principes sont les suivants :

1^{er} principe : Responsabilité – GFPEP est responsable de la garde et de la protection des renseignements personnels que nous recueillons.

2^e principe : But identifiable – Les buts de la collecte de renseignements personnels seront expliqués avant ou pendant la cueillette.

3^e principe : Consentement – GFPEP obtiendra le consentement pour recueillir, détenir, utiliser et divulguer les renseignements personnels. À cette fin, un Avis sur la protection des renseignements personnels est remis aux titulaires de nouveaux comptes ou de comptes existants dans une communication distincte.

4^e principe : Limiter la cueillette – GFPEP limitera sa collecte de renseignements à ce qui est nécessaire pour les buts identifiés par GFPEP. La liste de ces buts se trouve sous l'intitulé « Comment nous utilisons les renseignements personnels ».

5^e principe : Limiter l'utilisation, la divulgation et la conservation – GFPEP utilisera et divulguera des renseignements uniquement dans les buts identifiés, ou lorsque cela est exigé ou permis par la loi. Nous conservons les renseignements seulement aussi longtemps que nécessaire à l'accomplissement de ces buts.

6^e principe : Exactitude – GFPEP fait en sorte que les renseignements soient aussi précis, complets et à jour qu'il est nécessaire pour ces buts.

7^e principe : Mesures de sauvegarde – GFPEP protège les renseignements personnels contre tout accès, divulgation et utilisation non autorisés, à l'aide de mesures de sauvegarde et de sécurité appropriées.

8^e principe : Ouverture – Sur demande, GFPEP fournira tous les détails sur la façon dont elle manipule les renseignements selon ses propres politiques et procédures.

9^e principe : Accès – GFPEP donnera accès aux renseignements personnels recueillis. Les personnes peuvent vérifier l'exactitude de leurs renseignements personnels et demander des corrections appropriées.

10^e principe : Questions sur notre conformité – GFPEP enquêtera et formulera une réponse sur tous les aspects de notre utilisation des renseignements personnels.

Comment nous recueillons les renseignements personnels

Les renseignements recueillis sont conservés dans le « dossier client ». La majeure partie de ces renseignements sont fournis par le client ou son conseiller ou celui de Partenaires en planification lorsqu'un formulaire de demande est rempli ou à l'occasion d'une ouverture de compte.

Les renseignements que nous recueillons

Les renseignements personnels figurant dans un dossier client peuvent comprendre le nom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale, date de naissance, permis de conduire, numéro de passeport, renseignements médicaux, revenus, valeur nette, comptes détenus d'un(e) client(e), ainsi que le nom, adresse et numéro d'assurance sociale de son/sa conjoint(e) et/ou bénéficiaire. Selon le placement ou le service demandé, des renseignements personnels additionnels peuvent figurer dans le dossier client. Par exemple, si l'on établit un programme de prélèvements automatiques, le numéro de compte de l'institution financière est enregistré; ou bien, lors d'une demande d'assurance, des renseignements sur la santé de la personne peuvent aussi s'ajouter au dossier client. Partenaires en planification a l'obligation légale de recueillir les numéros d'assurance sociale pour faciliter les rapports fiscaux exigés par l'Agence du revenu du Canada.

Comment nous utilisons les renseignements personnels

GFPEP peut utiliser les renseignements personnels aux fins suivantes :

- Établir l'identification de personnes et s'assurer de l'exactitude des renseignements conservés dans les dossiers clients.
- Ouvrir, administrer et assurer le fonctionnement de tous les comptes.
- Déterminer, maintenir, enregistrer et conserver les avoirs des comptes et les renseignements sur les transactions dans un dossier client.
- Exécuter des transactions ou traiter des processus, y compris le transfert de fonds par voie électronique ou autre.
- Fournir aux clients ou à leur conseiller de Partenaires en planification des états de compte et autres renseignements sur les comptes et les polices, pouvant être demandés pour le service d'un compte.
- Protéger les clients, les conseillers de Partenaires en planification et GFPEP contre les erreurs et les fraudes.
- Se conformer aux diverses exigences juridiques et réglementaires, y compris en vertu des législations provinciales des valeurs mobilières et de la législation fédérale sur le blanchiment d'argent.
- Vérifier les renseignements fournis antérieurement par un client à toute autre organisation lorsque nécessaire aux fins prévues à cette police.

Comment nous recueillons des renseignements personnels

Il arrive que des renseignements personnels soient obtenus auprès de tiers. Ces renseignements servent uniquement aux buts mentionnés dans la présente politique. Ces tiers comprennent :

- un conseiller de Partenaires en planification;
- d'autres institutions financières, sociétés de fonds communs de placement et compagnies d'assurance vie;
- d'autres sociétés dans le Groupe de sociétés Partenaires en planification et des tiers qui démontrent qu'ils ont le droit légal de divulguer, comme par exemple le liquidateur d'une succession.

Vos renseignements personnels peuvent être divulgués comme suit

Dans certaines circonstances, nous pourrions divulguer vos renseignements personnels à des conseillers de Partenaires en planification, à des fournisseurs et à d'autres organisations. Ces renseignements servent uniquement aux buts mentionnés. Les conseillers, fournisseurs et autres organisations comprennent :

- les conseillers de SFPEP et SIPEP;
- d'autres institutions financières, sociétés de fonds communs de placement et compagnies d'assurance vie;
- d'autres sociétés dans le Groupe de sociétés Partenaires en planification ;
- des gouvernements au Canada et des agences gouvernementales;
- Postes Canada;
- des sociétés de préparation et d'expédition de relevés, les sociétés de messageries, les sociétés d'imagerie et les sociétés d'entreposage de documents.

Aux fins de la réglementation, des organismes d'autoréglementation tels l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, dont nous sommes membres, exigent d'avoir accès aux renseignements personnels des clients actifs et des anciens clients, des employés, représentants, administrateurs, dirigeants, associés et autres, ayant été recueillis ou utilisés par des personnes inscrites. Ces organismes d'autoréglementation recueillent, utilisent ou divulguent des renseignements personnels obtenus auprès de personnes inscrites, à des fins réglementaires, y compris :

- la surveillance d'activités reliées à la négociation de valeurs;
- la vente, la conformité financière, l'examen des opérations de négociation et autres vérifications réglementaires;
- les enquêtes relatives à d'éventuelles infractions statutaires ou réglementaires;
- les banques de données réglementaires;
- les processus disciplinaires et d'application des lois;
- les rapports aux autorités réglementaires des valeurs mobilières;
- le partage de renseignements avec les autorités réglementaires des valeurs mobilières, les marchés réglementés, les autres organismes d'autoréglementation et les autorités chargées de l'application des lois dans diverses juridictions et en rapport avec ce qui précède.

Le partage de renseignements avec ces tiers est essentiel pour que nous donnions un excellent service. Lorsque Partenaires en planification transfère des renseignements personnels à des tiers,

comme par exemple des sociétés d'expédition postale, nous nous assurons contractuellement que les renseignements personnels ainsi transférés ne serviront qu'aux fins auxquelles les services du tiers ont été retenus.

Divulgarion de renseignements lorsque exigé ou permis par la loi

GFPEP est dans l'obligation de fournir des renseignements dans le cas de demandes valables, de mandats de perquisition ou d'autres demandes ou ordres légalement valables. Nous pouvons divulguer des renseignements à un organisme d'enquête dans le cas d'infraction à des contrats ou à des dispositions légales. Nous pouvons aussi divulguer des renseignements afin d'aider GFPEP à recouvrer des dettes de clients.

Comment nous obtenons le consentement

Un Avis sur la protection des renseignements personnels (voir le Livret de renseignements pour les nouveaux clients) est donné lors de la signature d'une demande de produits ou services de Partenaires en planification ou lors de l'ouverture d'un compte. L'Avis sur la protection des renseignements personnels peut aussi être envoyé séparément. Cet Avis sur la protection des renseignements personnels explique comment nous recueillons, détenons, utilisons et divulguons les renseignements personnels. En remplissant et signant un formulaire de demande d'ouverture de compte de nouveau client et de notoriété du client et en continuant de faire affaires avec Partenaires en planification et nos conseillers, tout individu consent à l'utilisation de ses renseignements personnels.

GFPEP peut être en possession de renseignements personnels que nous aurions recueillis avant la mise en application de notre Politique de confidentialité actuelle et à l'égard desquels nous pourrions ne pas avoir d'autorisation expresse ou implicite quant à leur utilisation. Nous continuerons d'utiliser ces renseignements pour les buts indiqués dans la présente politique, sauf si vous nous demandez par écrit de cesser de les utiliser. Cela s'appelle un consentement implicite. Les renseignements personnels ne seront pas partagés avec des représentants des ventes d'autres sociétés sans votre consentement explicite.

Comment retirer votre consentement entier ou partiellement

On peut retirer son consentement à l'utilisation de renseignements personnels par Partenaires en planification en appelant l'Agent de la confidentialité des renseignements personnels au 1-877-967-4357 (poste 4453) ou par courriel à privacy@pipfs.com.

Dans certaines circonstances, les obligations légales peuvent empêcher une personne de retirer son consentement. Une telle décision peut aussi empêcher Partenaires en planification d'ouvrir un compte ou peut limiter les produits ou services que nous serions en mesure de vous fournir. La cueillette de renseignements personnels et leur divulgation à certains tiers est nécessaire et, dans certains cas, c'est une exigence légale pour pouvoir mettre un produit ou service à la disposition du client.

Droit d'accès aux renseignements

Sauf dans des circonstances limitées, nous pouvons remettre les renseignements que nous détenons dans un dossier client au client aux fins de vérification et de correction. Nous fournirons les renseignements demandés dans un délai de 20 jours suivant la réception d'une demande écrite, sauf si la loi l'interdit.

Veillez noter que nous ne pouvons pas fournir de renseignements personnels dans les circonstances suivantes :

- s'ils contiennent des références à d'autres personnes et que ces références sont légalement protégées;
- s'ils contiennent des renseignements confidentiels qui sont la propriété du groupe de sociétés Partenaires en planification;
- s'ils sont liés à une enquête sur une infraction à un contrat ou à une loi;
- s'ils ne peuvent être divulgués pour d'autres raisons juridiques.

Maintien de renseignements exacts

L'exactitude est essentielle pour donner un excellent service. GFPEP doit être informée immédiatement de toute erreur dans un dossier client afin que nous puissions apporter les correctifs nécessaires sans délai. Si l'exactitude des renseignements est contestée, nous en prendrons note dans le dossier client.

Lieu de conservation des renseignements

Le dossier client est conservé sous forme électronique ou papier aux bureaux de GFPEP et des conseillers de Partenaires en planification. Les registres sur papier qui font partie du dossier client peuvent aussi être conservés dans un site d'archivage extérieur. Les dossiers clients peuvent être transférés à d'autres endroits aux fins de récupération après sinistre.

Protection des renseignements contre la perte et l'accès non autorisé

Les employés, les conseillers et les tiers fournisseurs de services de Partenaires en planification ont accès aux renseignements personnels à condition qu'il s'agisse d'un but d'utilisation identifié, et l'accès n'est autorisé que dans la mesure où cela est nécessaire pour le but pertinent.

De plus, nous avons pris plusieurs mesures afin de protéger les renseignements, comme l'accès contrôlé à nos bureaux, et l'utilisation de mots de passe dans les ordinateurs et de logiciels d'encryptage dans le cas d'activités et d'archivage électroniques.

Les envois de courriels entre des clients et des conseillers de GFPEP sont généralement expédiés sans encryptage et peuvent par conséquent être interceptés ou reçus par des pirates informatiques et autres personnes non autorisées.

Les représentants de GFPEP peuvent uniquement envoyer des courriels non encryptés contenant des renseignements sur des clients après avoir obtenu de ceux-ci leur autorisation expresse par écrit de procéder de la sorte.

Période de conservation des renseignements personnels

Nous conservons les renseignements aussi longtemps qu'il est nécessaire pour les raisons ayant motivé leur cueillette et conformément aux obligations statutaires légales. La période de conservation des renseignements peut varier selon le produit ou service et le genre de renseignement. Cette période peut se prolonger au-delà de la fin de la relation de la personne avec GFPEP, mais seulement aussi longtemps qu'il est nécessaire pour que nous puissions avoir suffisamment de renseignements afin de répondre aux questions pouvant se poser plus tard.

Protection des mots de passe

En vue d'assurer dans l'ensemble la protection et la confidentialité des renseignements personnels, dans le cadre des lignes directrices de la LPRPDE, GFPEP suivra la politique énoncée ci-dessous en ce qui concerne la distribution de renseignements sur les mots de passe aux services administratifs des courtiers et de Managing General Agency (MGA) :

- Demandes de nouveaux mots de passe d'utilisateurs : Lorsqu'un nouvel utilisateur est introduit dans le système administratif du courtier ou du MGA, les renseignements d'ouverture de session et les mots de passe seront uniquement expédiés par courriel à la personne au nom de laquelle on établit l'accès au système. Il doit être clair que l'adresse de courriel ainsi utilisée est bien celle de la personne ayant fait la demande d'accès au système. Ce renseignement sera transmis en deux courriels différents, les renseignements d'ouverture de session étant fournis séparément du mot de passe.
- Demandes de changement de mot de passe : Lorsque l'on reçoit une demande de changement de mot de passe sur le système administratif du courtier ou de MGA, l'employé de PEP qui traite cette demande fera de son mieux pour s'assurer que le changement est communiqué à l'utilisateur approprié du système, selon l'identification d'utilisateur. Si la demande de changement de mot de passe est soumise par une personne autre que l'utilisateur du système, le nouveau mot de passe sera néanmoins expédié par courriel à la personne pour laquelle l'accès au système est ainsi établi. Il doit être clair que l'adresse de courriel utilisée doit être celle de la personne possédant l'identification d'utilisateur déjà enregistrée sur le système administratif.

Résolution

Pour toute question, crainte ou plainte au sujet du traitement des renseignements personnels, veuillez suivre la procédure suivante :

1^{re} étape Dans la plupart des cas, les craintes sont résolues simplement lors d'une discussion avec le conseiller approprié de Partenaires en planification.

2^e étape Si les craintes ne sont pas résolues, veuillez communiquer avec :

L'Agent de la confidentialité des renseignements personnels
Groupe financier Partenaires en planification
700, 2010 – 11th Avenue, Regina (Saskatchewan) S4P 0J3
Tél. : 1-877-967-4357 (poste 4453)
Télé. : 306-347-4498
Courriel : privacy@pipfs.com

3^e étape Si après avoir contacté le responsable des renseignements personnels chez GFPEP, la question n'est pas résolue, vous pouvez communiquer avec ces intervenants :

Association canadienne des courtiers de fonds mutuels

121, King Street West, suite 1000
Toronto (Ontario) M5H 3T9
Tél. : 416-361-6332 ou 1-888-466-6332
www.mfda.ca

Commissaire à la protection de la vie privée Canada

112, rue Kent
Place de ville, Tour B, 3^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 1H3
Tél. : 613-995-8210 ou 1-800-282-1376
www.privcom.gc.ca

Ou au Québec :

Commission de l'accès à l'information

575, rue Saint-Amable
Bureau 1.10
Québec (Québec) G1R 2G4
Tél. : 418-528-7741 ou 1-888-528-7741
www.cal.gouv.qc.ca

Questions sur la confidentialité

Pour toute question au sujet de la manière dont GFPEP traite les renseignements personnels, veuillez communiquer avec :

L'Agent de la confidentialité des renseignements personnels
Groupe financier Partenaires en planification
700, 2010 – 11th Avenue, Regina (Saskatchewan) S4P 0J3
Tél. : 1-877-967-4357 (poste 4453)
Télé. : 306-347-4498
Courriel : privacy@pipfs.com

Partenaires en planification ou le groupe de sociétés Partenaires en planification comprend Groupe financier Partenaires en planification Ltée, Services financiers Partenaires en planification Ltée et Services d'assurance Partenaires en planification Ltée et toute société affiliée ou successeure de chacune de celles-ci. Les renseignements personnels peuvent être divulgués aux sociétés affiliées de Partenaires en planification, à condition qu'une telle divulgation soit reliée à l'un des buts identifiés dans la présente politique.

Partenaires en planification vous remercie de votre confiance et promet de s'occuper de toutes les questions ou suggestions relatives aux renseignements personnels avec rapidité et courtoisie.